

Plateau Picard

infos

n° 133

Journal d'informations de la Communauté de Communes du Plateau Picard • Avril-mai-Juin 2024

Airion
Angivillers
Avrechy
Brunvillers-la-Motte
Bulles
Catillon-Fumechon
Cernoy
Coivrel
Courcelles-Épayelles
Cressonsacq
Crèvecœur-le-Petit
Cuignières
Domfront
Dompierre
Erquinvillers
Essuiles-Saint-Rimault
Ferrières
Fournival
Gannes
Godenvillers
Grandvilliers-aux-Bois
La Neuville-Roy
Le Frestoy-Vaux
Le Mesnil-sur-Bulles
Le Plessier-sur-Bulles
Le Plessier-sur-Saint-Just
Le Ployron
Léglantiers
Lieuville
Maignelay-Montigny
Ménéville
Méry-la-Bataille
Montgerain
Montiers
Moyenneville
Noroy
Nourard-le-Franc
Plainval
Pronleroy
Quinquempoix
Ravenel
Rouvillers
Rouaucourt
Sains-Morainvillers
Saint-Just-en-Chaussée
Saint-Martin-aux-Bois
Saint-Rémy-en-l'Eau
Tricot
Valescourt
Wacquemoulin
Wavignies
Welles-Perennes



Terre de jeux Terre de santé

Centre de santé
Dentaire
du Plateau Picard



NOUVEAU
4
pages
en +

Santé p.2
Le Plateau Picard s'engage pour ses habitants

Economie p.3
L'entreprise AQLE recrute et forme/Un partenariat pour renforcer la performance économique des entreprises

Déchets ménagers p.4-5
Le tri à la source des biodéchets/ Non triés, les déchets ne seront plus collectés

Eau et Assainissement ... p.6-7
Les actualités du service

Affaires sociales p.8-9
Devenir assistante maternelle/les actualités

Services numériques p.10
Mon espace santé

Sport p.11
Ciné débat : 1 mois; 1 sport/ Emportés par la choule

Economie locale p.12
Les rendez-vous du terroir

Mobilité p.13
Tous éco mobiles

Revue de Plateau p.14-15
Vos sorties du printemps

Culture p.16
Le Festival de printemps/ Un pour tous, tous pour lire

Plateau Picard
Communauté de Communes



Édito



Un deuxième semestre tous azimuts !

En janvier, tous les services de la communauté de communes du Plateau Picard étaient dans les starting-blocks, et il n'y a pas eu de faux départ ! Dans ce Plateau Picard Infos, augmenté de 4 pages, vous allez voir que nous n'avons pas volé notre labellisation "Terre de Jeux 2024" !

Côté sport, un magnifique partenariat avec le cinéma saint-justois nous promet une programmation de ciné-débats de haute volée avec des intervenants de qualité jusqu'à la fin de l'année.

Dynamisation de l'économie locale, politique de tri des déchets plus ambitieuse, opération récupérateurs d'eau de pluie, service petite enfance foisonnant d'initiatives, challenges éco-mobilité, festival de printemps "sport et culture" ou encore service aux aînés... une olympiade de projets passionnants nous attend, que nous entendons bien réaliser.

Notre principal objectif "olympique", c'est celui de la santé. Le conseil communautaire a entériné le démarrage d'une politique forte visant à lutter contre la désertification médicale. L'outil est déjà là ; une maison médicale et un centre de santé dentaire déjà doté de deux chirurgiens-dentistes. Pour aller plus loin, nous allons aider de nouveaux praticiens à s'installer, les accompagner au plus près, jusque dans leurs études de médecine, rendre attractif notre territoire rural et créer un véritable centre de santé polyvalent. Tous les moyens sont mis en œuvre pour mener cette entreprise à son terme, nous visons la médaille d'or.

Alors qu'une flamme s'apprête à brûler dans le ciel parisien, un autre type de ferveur nous anime : améliorer sans relâche le quotidien des habitants du Plateau Picard.

Olivier De Beule

Président de la Communauté de Communes du Plateau Picard

Santé

le Plateau Picard s'engage pour ses habitants.

La communauté de communes du Plateau Picard (CCPP) poursuit et renforce son engagement en matière d'accès aux soins et services médicaux pour ses habitants.

Devant un constat clair de raréfaction et de pénurie de médecins et de professionnels de santé sur notre territoire, les élus communautaires ont décidé d'aller encore plus loin afin d'attirer des professionnels de santé à venir exercer dans nos communes.



C'est dans cette optique, que le 14 décembre 2023, des mesures complémentaires à l'ouverture de notre centre de santé dentaire ont été décidées. Lors du débat préalable à délibération, le président Olivier De Beule a pré-

cisé que cette batterie de mesures devenait indispensable à minima dans un contexte déficitaire départemental, voire régional, où les collectivités rivalisent d'ingéniosité pour attirer les praticiens.

Sous un engagement d'exercer au moins 5 ans sur le territoire, les nouveaux ou futurs professionnels de santé peuvent bénéficier de la part de la CCPP :



POUR LES DISCIPLINES MÉDICALES OU AUXILIAIRES MÉDICALES EN DÉFICIT SUR LE TERRITOIRE



1

Aide à l'installation pour l'achat d'équipements ou de matériels



Jusqu'à **10 000 €** pour financer le démarrage d'une nouvelle activité médicale

2

Aide à l'installation via une aide au foyer professionnel sur 18 mois



Un versement de **4 000 €** sur 18 mois pour la location ou l'achat d'un local.



POUR LES ÉTUDIANTS

1

Une Bourse



versement de **700 €** par mois (étudiants en médecine ou en dentaire lors des deux années d'internat de médecine ou 5 et 6^e année en chirurgie dentaire)

2

Une Gratification



100 € par semaine (étudiants en médecine ou en chirurgie dentaire effectuant des stages sur le territoire du Plateau Picard auprès d'un maître de stage)



Pour rappel, la communauté de communes a déjà recruté 2 chirurgiens-dentistes au sein de son centre dentaire.

Plus d'informations à venir sur :

<https://www.plateaupicard.fr/vivre-au-quotidien/sante-solidarite/centre-dentaire-et-centre-de-sante-polyvalent> »

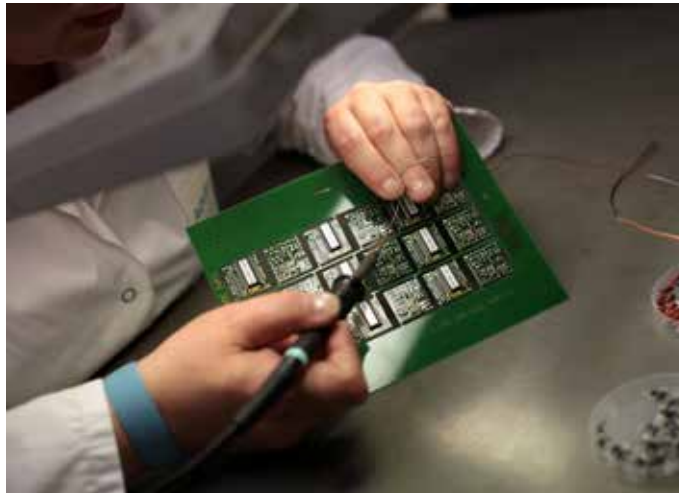
Economie

L'entreprise AQLE recrute et forme !

AQLE, entreprise industrielle high-tech, est installée à Saint-Just-en-Chaussée.

Elle est spécialisée dans le câblage électronique de haute précision, notamment de cartes électroniques (composants sur circuits imprimés), le câblage filaire (notamment les liaisons par les fils et connecteurs) ainsi que l'intégration des équipements (l'assemblage des cartes et des ensembles filaires dans le boîtier).

AQLE travaille essentiellement pour le secteur de l'aéronautique mais aussi pour le nucléaire et le ferroviaire. Tout y est fait à la main et nécessite des compétences qui s'acquièrent au bout de quelques années. « *La technologie est très précise et un produit peut prendre d'une à 400 heures de fabrication* », précise Damien Asselin, président directeur général d'AQLE.



Les besoins de l'entreprise AQLE

En 2023, France Travail rencontre Christophe Venet, responsable ressources humaines, pour échanger sur les besoins en recrutement suite à l'accroissement de l'activité mais aussi sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) de l'entreprise. Objectif ; anticiper les futurs départs en retraite et recruter autrement pour intégrer de futurs salariés issus de

tous horizons. AQLE est très attachée à son rôle d'entreprise moderne, soucieuse de toujours favoriser les compétences, la valorisation, l'épanouissement et le développement de ses salariés.

La réponse proposée par France Travail Clermont Fitz-James

La méthode de recrutement par simulation apparaît comme le service le plus adapté aux besoins de l'entreprise en raison des dif-

ficultés à trouver des profils déjà formés ou expérimentés. Toujours avec l'aide de France Travail, AQLE met en place un programme de formation de 400 h en immersion dans les locaux de l'entreprise. En cas de formation réussie, un contrat de professionnalisation de 12 mois suivi d'un CDI est proposé au candidat.

Des résultats prometteurs

Pour cette première vague de recrutements, 8 candidats retenus ont validé leur formation et ont accepté le contrat de professionnalisation de 12 mois. Une belle réussite pour l'entreprise qui recherche toujours de nouveaux talents !

Adressez dès à présent vos candidatures à l'entreprise.

AQLE

4 A rue Jean Jaurès

60130 S^t-Just-en-Chaussée.

Tél. 03.44.19.29.39

Un partenariat pour renforcer la performance économique des entreprises du Plateau Picard

Olivier De Beule, président de la communauté de communes du Plateau Picard (CCPP) et Philippe Bernard, président de la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise (CCI) ont signé le 14 février dernier une convention de partenariat en faveur du développement économique du territoire.

Dans le cadre de sa compétence « développement économique », la CCPP souhaite renforcer la proximité avec les entreprises et leur pro-

poser des actions destinées à améliorer leur performance économique.

Pour atteindre cet objectif, la CCPP et la CCIO ont décidé de mettre en place un partenariat. Il permet à la collectivité de bénéficier de la présence sur son territoire de techniciens qui interviendront pour proposer de nouveaux accompagnements aux entreprises et développer un programme d'animation.



Plus d'infos :

a.duchauffour@cc-plateaupicard.fr

Tél. : 03 44 77 38 87/ Mobile : 06 29 92 12 91

Déchets ménagers

Le tri à la source des biodéchets

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire, a généralisé le tri à la source des biodéchets à l'ensemble des particuliers et des professionnels.

Concrètement qu'est-ce que cela signifie ?

Chaque producteur de déchets ne doit plus jeter à la poubelle ses biodéchets en mélange avec les ordures ménagères résiduelles mais doit les trier pour permettre leur valorisation.

Quels sont les déchets concernés ?

Les biodéchets comprennent l'ensemble des déchets alimentaires et des déchets végétaux du jardin (épluchures, marc de café, restes de repas, tontes, branchages...). Ils ont la particularité d'être très riches en eau et de se dégrader rapidement.

Que faire de ces biodéchets ?

En milieu rural, la solution la plus simple, économique et écologique pour leur valorisation est le compostage. Cela permet en quelques mois de les transformer en un engrais naturel permettant d'enrichir le sol et de nourrir les plantes qui y pousseront.

Comment la communauté de communes peut-elle m'aider à composter ?

La communauté de communes vous accompagne et vous propose :

- Un guide gratuit disponible en version papier
- Des réunions d'information, dates à consulter sur www.plateaupicard.fr
- Des composteurs à prix (très) réduits avec 4 modèles (bois ou plastique, 400 ou 600 litres) pour un tarif de 15 ou 18 € dans la limite de 2 par foyer.
- Des conseils par notre guide composteur ou notre réseau d'éco-jardiniers



Et si je n'ai pas de jardin ?

La communauté de communes travaille actuellement sur les solutions adaptés à votre situation. Suivez l'actualité de la collectivité pour en être informés !

Vous avez des questions, des difficultés dans la pratique du compostage ?

- www.plateaupicard.fr : guide, vidéo et astuces pour démarrer son compostage ou fabriquer son propre composteur
- Contactez l'animateur biodéchets : tri@cc-plateaupicard.fr ou 03 69 12 50 71



Rupture de stock sur les composteurs

En raison de l'explosion de la demande, les délais de fourniture ont fortement augmenté.

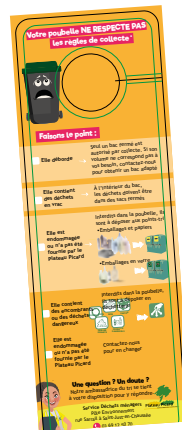
Vous pouvez vous inscrire sur liste d'attente pour être recontactés dès réception des commandes.

Non triés, les déchets ne seront plus collectés

Depuis 2022, l'ambassadrice du tri du Plateau Picard sillonne le territoire pour informer les usagers sur le tri.

En 2 ans, ce sont près de 3000 « cravates » qui ont ainsi été apposées sur les bacs des habitants du Plateau Picard en cas de non-respect des consignes de tri ou de présentation.

En 2024, l'équipe des ambassadeurs du tri accueille 2 nouveaux agents et amplifie son action en matière de sensibilisation du grand public et d'accompagnement des entreprises du territoire pour la mise en œuvre du tri

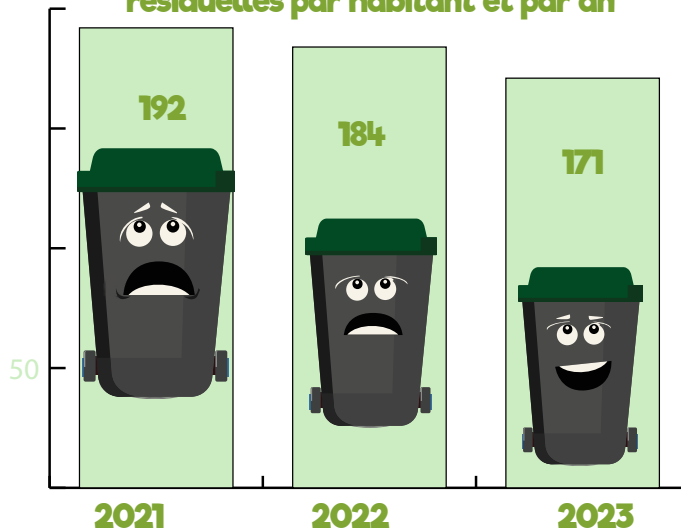


Des résultats encourageants !

Depuis plusieurs années, les quantités d'ordures ménagères résiduelles sont en baisse sur le Plateau Picard. Les progrès sont notables, bravo aux habitants du Plateau Picard !

Cependant, les observations sur le terrain montrent encore trop de déchets recyclables dans les poubelles (leur quantité est estimée à 40 kg/hab en moyenne dans l'Oise). Nous pouvons encore faire mieux !

Poids d'ordures ménagères résiduelles par habitant et par an



Tout ne sera plus collecté

Comme le précise la loi et le règlement de collecte, la poubelle ordinaire ne doit contenir que les déchets non recyclable et non dangereux pour l'environnement.

La communauté de communes du Plateau Picard a décidé de franchir une nouvelle étape en refusant lors de la collecte certains bacs en cas de non-respect des consignes de tri.

Ces refus pourront notamment concerner les emballages recyclables et papiers, déchets verts, gravats, appareils électriques



ou déchets polluants. Dans ce cas un scotch rouge sera apposé sur le bac et celui-ci sera laissé sur place par le prestataire de collecte. Les usagers concernés devront retirer de leur bac les erreurs de tri avant

de le présenter à nouveau la semaine suivante.

Des questions ?

Contactez les ambassadeurs du tri du Plateau Picard : tri@cc-plateaupicard.fr ou 03 69 12 50 71.

Brèves

Lundi 1^{er} avril : reprise de la collecte des déchets verts en porte-à-porte

Les modalités et jours de collecte restent inchangés avec un passage hebdomadaire dans chaque commune. Les déchets verts doivent être présentés dans les sacs réutilisables au logo du Plateau Picard (à retirer en mairie) dans la limite de 5 sacs maximum par semaine.

Samedi 6 avril : Distribution de compost en déchetteries

A partir du samedi 6 avril et jusqu'à épuisement du stock, venez récupérer gratuitement du compost dans les déchetteries de St Just en Chaussée et Mailnelay Montigny.

Ce compost est mis à votre disposition gratuitement dans la limite de 100 litres par foyer.

Pensez à vous munir de vos contenants pour emporter le compost ainsi que de votre carte d'accès en déchetteries.

Samedi 20 avril Vente spéciale « articles de plein air » à La Recyclerie

En plus de ses rayons habituels, découvrez la vente spéciale dédiée aux articles de plein air : mobilier d'extérieur, matériel de camping, de plage et de jardinage, jouets, articles de loisir. Petits prix garantis !



Mercredi 1^{er} mai

Pas de collectes des déchets verts et de la poubelle ménagère.

Des collectes de remplacement auront lieu le samedi 4 mai dans les communes concernées.

Eau et assainissement L'eau est précieuse : préservons-là !

Il a beaucoup plu cet hiver et pourtant certains de nos captages sont tout juste revenus à leur niveau observé l'année dernière, à la même époque.

Il est ainsi essentiel d'économiser l'eau par tous les moyens possibles :

- Repérer et réparer les fuites : un robinet qui goutte, c'est jusqu'à 5 litres/heure gaspillés (soit 120 litres/jour !)
- Installer des « mousseurs » sur les robinets et dans la douche
- Prendre une douche courte plutôt qu'un bain
- Remplir complètement le lave-linge et le lave-vaisselle avant de les utiliser
- Privilégier les programmes « éco » de vos appareils électroménagers
- Utiliser l'eau de pluie dès que possible : pour l'arrosage, le nettoyage des outils de jardins, du matériel extérieur, etc.



Pour vous aider dans cette action au jardin, la Communauté de communes du Plateau Picard a lancé le 25 janvier, son opération « Récupérateurs d'eau de pluie » à prix réduits.

Deux contenances vous sont proposées : 310 L et 1000 L aux tarifs respectifs de 30 € et 70 €.

Vous avez la possibilité d'acheter deux récupérateurs d'eau par foyer.

Pour bénéficier de cette opportunité : il suffit de se rendre sur www.plateaupicard.fr , rubrique « Vivre au quotidien » et remplir le formulaire en ligne.

Si vous n'avez pas internet ou vous ne souhaitez pas utiliser le formulaire en ligne, des bulletins de commande « papier » sont disponibles dans les mairies du territoire ou à l'accueil du Pôle Environnement, rue Sarraill à Saint-Just-en-Chaussée (à côté de la déchetterie). Profitez-en !



Travaux en vue !



Le captage de Wavignies connaît depuis plus de trente ans une problématique nitrate importante (taux mesurés > 50 mg/L).

Pour remédier à cette situation des travaux d'envergure, le raccordement de la commune de Wavignies au captage d'eau potable de Gannes, vont débuter au cours du 2^e semestre 2024 pour une durée de 18 mois.

Je souhaite m'informer sur le prix et la qualité de l'eau : où trouver l'information ?

Vous pouvez accéder directement à de nombreuses informations, sur vos services d'eau potable et assainissement, sur <https://www.ser->

L'opération en 4 volets :

- 1) Le remplacement de certaines canalisations et la création d'un réservoir semi-enterré de 500 m³, qui se situera à côté du château d'eau de Gannes, soit 4 255 mètres linéaires.
- 2) L'augmentation du diamètre de certaines canalisations et la création d'un nouveau réseau entre Ansaouvillers et Wavignies (la commune d'Ansaouvillers étant déjà alimentée par le captage de Gannes)
- 3) La réfection du château

d'eau de Gannes

- 4) Le comblement du captage actuel de Wavignies*.

*Le comblement du captage est une obligation réglementaire, le captage de Wavignies sera donc in fine rebouché. Le but de cette opération est d'annihiler tout risque de contamination de la nappe par des pollutions ponctuelles.

- Montant de l'opération : 2 300 000 € HT
- Aides financières : Agence de l'Eau, Conseil Départemental, Etat, commune.



[vices.eaufrance.fr/](https://www.vices.eaufrance.fr/).

Concernant les informations sur les prix, la quantité d'eau

produite, le type de service, rendu etc... téléchargez le rapport sur le prix et la qualité du Service de l'Eau (RPQS) sur www.plateaupicard.fr

Pour accéder à toutes les informations relatives à la qualité de l'eau potable : <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/leau>

Brèves

Simplifiez-vous la vie avec la mensualisation !

Par défaut, vous recevez deux factures d'eau par an.

Et si vous étaliez vos règlements grâce au prélèvement mensuel automatique ? Les avantages ?

- Étaler le montant de vos factures d'eau sur toute l'année
- Éviter le risque d'oubli ou de retard de paiement
- Moduler le montant de vos échéances

Pour en bénéficier, n'hésitez pas à contacter selon votre cas, votre délégataire (SAUR, SUEZ, VEOLIA) ou la communauté de communes du Plateau Picard !

Soyez avertis

Vous recevez votre facture d'eau de la part de la communauté de communes ?

Afin de pouvoir vous tenir informés d'éventuels travaux sur le réseau, des fuites d'eau, d'informations concernant votre contrat d'eau, etc. Transmettez-nous votre numéro de téléphone et adresse mail via :

- le portail eau disponible sur le site internet, rubrique « En 1 clic »
- ou sur eau@cc-plateaupicard.fr,
- ou au 03 69 12 50 70.

Suis-je soumis à la PFAC ?

Vous faites construire une maison, un immeuble, un commerce, vous réhabilitez une grange en habitation ou vous créez une extension de votre bien dans une commune qui dispose d'un réseau collectif d'eaux usées ?

Le raccordement à ce réseau est soumis au paiement d'une Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (P.F.A.C.).

Pour connaître le montant, le Pôle Environnement est à votre disposition au 03.69.12.50.70

Affaires sociales

Devenez assistante maternelle

Vous vous questionnez sur le métier d'assistante maternelle* et vous avez besoin d'informations complémentaire ? Quelles démarches effectuer ? Comment demander son agrément ? Est-ce que la formation est payante ?

Le relais petite enfance (RPE) est là pour vous renseigner !

Des rendez-vous individuels sont proposés afin de présenter les spécificités du métier et la procédure à mettre en place afin de demander l'agrément. Tout est évoqué : le rôle d'une assistante maternelle, ses missions, ses droits et devoirs en tant que salariée du parent employeur, le



rôle du conseil départemental dans la procédure d'agrément, la formation professionnelle obligatoire. Ce temps d'échanges per-

met également d'évoquer les expériences professionnelles de la personne concernée, ses motivations pour exercer le métier

d'assistante maternelle.

Le RPE reste au côté des professionnels de l'accueil individuel dès que l'agrément est validé par le conseil départemental. Des temps collectifs avec les enfants sont proposés, des temps d'échanges entre assistantes maternelles, des formations professionnelles continues mises en place sur le territoire du plateau picard.

Chiffres 2022 et 2023 :

- 50 personnes se sont renseignées auprès du RPE
- 20 nouvelles assistantes maternelles agréées au cours de ces deux dernières années

03 44 78 70 02
petite.enfance@
cc-plateaupicard.fr

*Le métier étant très majoritairement exercé par des femmes, il a été choisi volontairement d'utiliser la terminologie au féminin

Témoignages

Marina

J'étais auxiliaire de puériculture et j'ai travaillé dans une crèche, expérience qui n'a pas répondu à mes attentes.

J'ai connu le RPE en tant que parent employeur d'une assistante maternelle. Lorsque j'ai souhaité me renseigner sur le métier, je me suis tournée ainsi directement vers le relais. J'ai eu en premier lieu, un rdv téléphonique pendant lequel j'ai pu exposer mes craintes de me lancer dans ce projet. Ces échanges m'ont permis de me conforter et de me rassurer. Pour devenir assistante maternelle, j'ai suivi la formation obligatoire



Photo d'illustration

développée par le conseil départemental. Aujourd'hui, être assistante maternelle me permet de travailler à mon rythme, de pouvoir être plus présente pour mes enfants, et cela m'apporte un confort familial. Je n'ai plus besoin d'utiliser mon véhicule pour aller travailler, ni mettre mes enfants en périscolaire.

Vanessa

Lorsque je recherchais des informations sur le métier d'assistante maternelle, je les ai trouvées sur le site internet du Plateau picard. Lors du premier rendez-vous, j'ai été rassurée sur le métier. J'avais beaucoup de questions, et mes craintes se sont atténuées.

En me lançant dans ce métier, je souhaitais allier ma vie professionnelle et privée, en travaillant chez moi auprès des enfants.

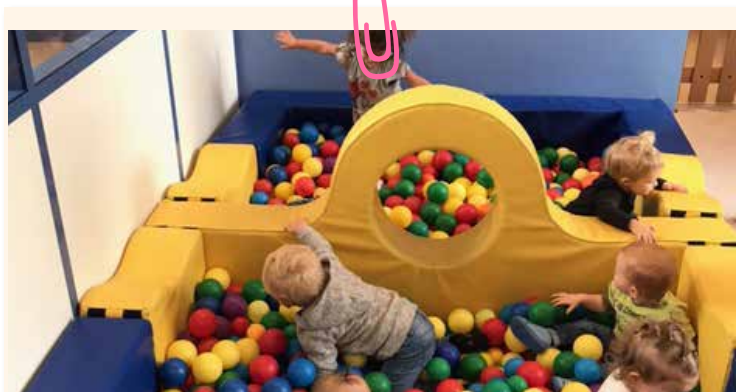
J'ai donc pu suivre la formation, dense mais très concluante. Il y a beaucoup d'informations à assimiler. Cependant, j'aurais souhaité



Photo d'illustration

plus de temps sur la législation mais je reviendrai au RPE, car j'ai peur de faire des erreurs sur mes futurs contrats.

Les actualités du service



Le RPE organise tous les mois (sauf pendant les vacances scolaires) des ateliers pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent. Ils ont lieu dans différentes communes.

- Les ateliers touch'à tout : proposés tous les vendredis à Lieuvillers.
- Les ateliers sensoriels : à Lieuvillers, le dernier vendredi du mois
- Les ateliers d'Éveil : un mardi par mois à la crèche de Maignelay-Montigny, un jeudi par mois à la crèche de St-Just-en-Chaussée et un jeudi par mois à Lieuvillers
- Les ateliers lecture : un

mardi par mois à la bibliothèque de Maignelay-Montigny et de St-Just-en-Chée

- Les ateliers de psychomotricité : 1 mercredi sur deux au dojo de St-Just-en-Chée

Les derniers ateliers sont ouverts aux parents dont les enfants fréquentent les crèches et les parents employeurs d'une assistante maternelle.

Vous êtes assistante maternelle et vous souhaitez plus d'informations concernant les ateliers ?

Contactez-nous à petite.enfance@cc-plateaupicard.fr

Conférence dédiée à la petite enfance

Sur la thématique «Savoir dire Non, oser dire Oui». **jeudi 23 mai à 20h, salle des fêtes d'Avrechy,**
Conférencière : **Sophie Benkemoun.**
Inscription via www.plateaupicard.fr



Fête du service Petite enfance



Notez la date dans votre agenda : **le 15 juin de 9h30 à 12h**, 3^{ème} édition de la fête de la petite enfance dans les jardins de la communauté de communes sur le thème du sport ! Différents ateliers seront proposés aux enfants, accompagnés de leurs parents sans oublier la collation de fin de matinée !

Année des jeux olympiques, nos tout petits aussi font du sport !

Grâce au partenariat mis en place entre la ville, l'UFOLEP et la communauté de communes du Plateau Picard, les enfants de la crèche de St-Just-en-Chaussée bénéficient de séances de sport. Tous les jeudis matins, un groupe de 10 bambins va au dojo pour profiter d'un temps animé par un éducateur sportif avec du matériel adapté aux tout petits. Cette action devrait se développer dans les prochains



mois pour les enfants de la crèche de Maignelay-Montigny. Et pour les assistantes maternelles, parents et enfants, un atelier un mercredi sur deux.

47 enfants différents se sont retrouvés sur l'année, accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents.

Ouverts aux enfants de moins de 6 ans. Sur inscription.

Tu habites le Plateau Picard ?

Passe le BAFA

près de chez toi avec l'aide du Plateau Picard !

FORMATION (1^{ère} PARTIE)
Du samedi 20 au samedi 27 avril 2024
Au collège de Maignelay-Montigny
Inscription jusqu'au 10 avril 2024

Dès 16 ans

+ D'INFOS
Communauté de Communes du Plateau Picard
Tél : 03 44 78 70 02
jeunesse@cc-plateaupicard.fr
www.plateaupicard.fr

Passes ton BAFA !

Dès 16 ans, la communauté de communes organise une session à Maignelay-Montigny, du 20 au 27 avril.

Une aide de la CAF peut être allouée. Pour celles et ceux qui n'en bénéficieraient pas, la CCPP versera 200 € maximum par stagiaire.

Renseignements : jeunesse@cc-plateaupicard.fr ou 03 44 78 50 66

Savez-vous ce qu'est Mon espace santé ?

C'est votre carnet de santé numérique. Ce service a été créé pour donner la main au patient afin de gérer ses données de santé et pour faciliter la coordination des soins entre professionnels.

Si vous ne vous êtes pas opposé à son activation, votre espace santé a été créé. De même, si vous aviez un DMP (dossier médical partagé), celui-ci a été transféré automatiquement dans votre espace santé. Comme le carnet de santé papier, l'espace santé est personnel et unique, néanmoins, vous pouvez y rattacher vos enfants mineurs.

Peut-être avez-vous déjà reçu un mail ou un SMS vous apprenant qu'un document a été déposé sur votre espace santé par un praticien ou un laboratoire ?

Pour votre première connexion :

Il vous suffit de vous munir de votre carte vitale. Une fois la première identification faite, vous allez recevoir un code provisoire soit par mail, soit par SMS qu'il vous faudra renseigner sur le site. Par la suite, à chaque connexion, vous recevrez toujours un code provisoire afin de renforcer la sécurité au moment de l'identification ainsi qu'une notification vous alertant de la connexion à votre espace santé.

Puis, dans un second temps, créez un identifiant et un mot de passe uniques (complexe, de 15 caractères



minimum avec au moins 1 majuscule, 1 minuscule, 1 chiffre et 1 caractère spécial) qu'il vous faudra retenir (cf : article sur « comment créer un bon mot de passe ? dans le PPI n°132 »)

Vous êtes sur votre espace santé :

Vous avez déjà peut-être reçu des documents comme votre vaccination contre la Covid, par exemple.

Vous pouvez :

- Apporter des informations : traitements, opérations subies, allergies, intolérances, consulter vos vaccinations à venir...
- Ajouter des documents médicaux : comptes-rendus divers, résultats d'analyses...ainsi que des documents administratifs comme votre carte d'identité, de groupe sanguin, d'organisme complémentaire...
- Masquer des documents à certains professionnels de santé (docteurs/infirmières) excepté le médecin prescripteur ou médecin traitant. Par défaut, les documents

seront visibles par les médecins que vous avez consultés.

- Bloquer ou autoriser certains praticiens à consulter votre dossier excepté votre médecin généraliste. Vous pouvez changer d'avis à tout moment.
- Avoir accès à une messagerie sécurisée pour échanger avec vos médecins et/ou leur envoyer des documents. La discussion est alors enclenchée par le praticien.

Il vous sera bientôt possible de synchroniser votre espace santé avec votre compte Ameli, vos RDV sur Doctolib et beaucoup d'autres acteurs du monde de la santé.

Les médecins peuvent également y déposer documents, prescriptions ou comptes-rendus. Ils peuvent aussi, si vous les y avez autorisés, consulter votre dossier médical, mais vous en serez toujours averti par une notification (SMS ou mail).

Deux modes d'accès sont prévus pour les situations d'urgence, à condition que le patient ne s'y soit pas opposé :

- Un accès SAMU-Centre 15
Le médecin régulateur peut accéder aux documents d'un patient pour lequel il reçoit un appel. Le médecin régulateur n'a pas à justifier le motif de son accès.
- Un accès en mode « bris de glace »

Tout professionnel de santé peut consulter les documents d'un patient dont l'état comporte un risque immédiat pour sa santé, sauf si ce patient en a bloqué l'accès.

Les données de *Mon espace santé* sont hébergées en France. Pour chaque connexion, il y a une double authentification : identifiant + mot de passe et code unique et provisoire à renseigner.

N'oubliez pas les ateliers informatiques du Plateau Picard ! S'inscrire auprès de Camille au 06 67 69 47 36

Sport

Ciné Débat : « 1 mois ! 1 sport ! »

Labélisée “Terre de jeux 2024”, la communauté de communes du Plateau Picard entend bien sublimer cette année olympique.

C'est chose faite grâce à un partenariat avec le cinéma Jeanne Moreau de Saint-Just-en-Chaussée.

L'opération “1 mois, 1 sport” est une soirée ciné-débat chaque mois de l'année (sauf l'été) avec le concours d'associations sportives. Cerise sur le gâteau, ces soirées seront animées par Didier Fèvre, grand photo-reporter spécialisé dans le sport.

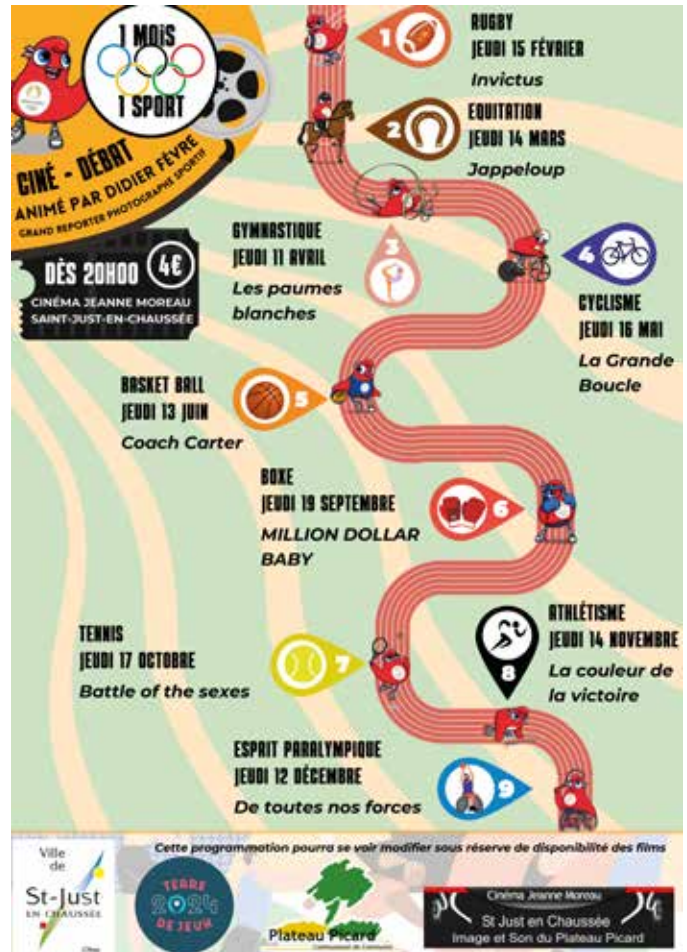
1 mois, un sport c'est :

- Sport et culture avec à chaque fois un nouveau film pour un nouveau sport

- Des témoignages de sportifs. Leur parcours, leur expérience et des échanges avec la salle
- Le sport à travers l'éducation, la santé et le bien-être
- Découvrir et mettre en valeur les sports du territoire
- Revenir aux sources, aux traditions locales : la choule, la longue paume ou la boule tricotoise
- Sensibiliser associations et clubs sportifs sur l'inclusion des personnes en situations de handicap

Un beau florilège de sports olympiques : rugby, équitation, Gym, cyclisme, basket, boxe, tennis et l'athlétisme. L'opération s'achève avec un finish transversal « l'esprit paralympique ».

Rendez-vous au cinéma Jeanne Moreau du jeudi 15 février jusqu'au 12 décembre.



Emportés par la choule !

Jeu développé sous Louis VII, mentionné pour la première fois en 1147, la choule se joue depuis le Moyen âge en Normandie. Au XVIII^e, certains érudits attribuaient son invention aux Gaulois.

Ce jeu traditionnel de la choule continue à Tricot qui a conservé les principes d'antan. Véritable sport de contact où tous les coups sont permis pour parvenir à mettre la main sur le rond de cuir, le choulet.

L'épreuve se passe en 2 temps, au cœur des rues de Tricot, quelques semaines avant le lundi de Pâques :



les hommes mariés contre les hommes célibataires de Tricot, viennent taquiner le choulet, sorte de répétition avant la générale.

Et le lundi de Pâques, la dernière mariée en date donne le coup d'envoi en lançant



le choulet entre les deux équipes.

L'ancien choulet était fabriqué de cuir et avec des crins

de chevaux. Chaque équipe a une maison de village comme embut par-dessus laquelle elle doit lancer le choulet. Pas de temps imparti, le gagnant est celui qui marque l'essai au-delà d'un des deux toits.

Les règles de la choule ... c'est qu'il n'y en a pas ! Rires et bon moment assurés.

Economie

Du produit frais récompensé !

Les Rendez-vous du Terroir à St-Just-en-Chaussée, chaque premier vendredi du mois permettent de promouvoir le savoir-faire de producteurs en circuit court.

Parmi eux, la Barb'iquette, chèvrerie installée au Plessier-sur-Bulles depuis 9 ans, a été récompensée au Concours de Lyon de 4 médailles pour 4 spécialités fromagères : faisselle nature chèvre, bûche fleurs de brebis, tome de brebis et bûche affinée chèvre !

« C'est un concours international. On ne cherche pour



autant pas de débouchés à l'export, mais ces récompenses nous rendent fiers et montrent que même sans AOP ou IGP, nous sommes capables de développer des produits de

notre terroir reconnus par des professionnels », sourit Véronique.

Des récompenses qui subliment la vitrine de leur magasin à la ferme autant que leurs étals de vente sur les

marchés puisque le couple pratique les deux circuits de vente, notamment les "Rendez-vous du terroir" de la CCPP. « C'est un marché qui nous plaît beaucoup. Nous y avons une clientèle fidèle. On cherche à attirer plus de jeunes et on est ravis de voir que cette population a compris qu'il faut parfois mettre un tout petit peu plus cher pour avoir des produits de qualité, c'est rassurant pour l'avenir », commente Sébastien.

Le couple indique qu'il organise sa journée portes ouvertes le 21 avril après-midi sur le lieu de l'exploitation agricole. Leur site internet : chevrerielabarbiquette.socleo.org

Les rendez-vous du terroir se développent !

Les Rendez-vous du terroir, organisés par la communauté de communes, comptent aujourd'hui plus d'une quinzaine de producteurs présents chaque premier vendredi du mois, de 16h30 à 19h, à ne pas manquer !

Nom de l'entreprise	Produits à la vente	Producteur-riche	Commune
1-Fromagerie Jean Marie	Fromages de vache	Jean Marie Beaudouin	Hericourt sur Thérain
2-Le domaine de la Mottelette	Cidre, pommes..	Fatima Corpet	Saint Thibault
3-Lamie Julie	Pains bio	Julie Poiret	Breuil le vert
4-La ferme du Val de Noye	Volailles	Delphine Mahieu	Paillard
5-La ferme Caustier Porc	Viande de porc	Olivier Caustier	Saint Just en Chaussée
6-La Miellerie de la Divette	Miel	Muriel Duquesnes	Thiescourt
7-Les délices du jardin d'Ainval	Légumes	Sophie Picard	Ainval/grivesnes
8-Le cresson de julie	Cresson	Julie Bonvallet	Bresles
9-Le bio verger	Pâtes, huiles...	Romarc Paucellier	Le plessier sur bulles
10- Au bon lait- earl laly	Yaourts	Annick Laly	La chaussée du bois d'ecu
11- Les oeufs de la vallée de Méry	Oeufs	Josselin Claire	Méry la bataille
12-La barbiquette	Fromages de chèvre	Veronique Et Sébastien Barbier	Le plessier sur bulles
13-Les Big's cookies	Cookies	Sandra Legrand	Plainval
14-Le tartatine	Foodtruck locavore	Violaine Poiret	Fournival
15-Goji de Picardie	Baies de goji et fleurs	Valérie Leroy	Ravenel
16-Salaisons Saint Just'Oise	Saucissons	Sébastien Lombard	St-Just-en-Chaussée
17-Les truites du chatelet	Truites	Céline Bexant	Bulles
18-Rhum Kodiak	Rhums arrangés	Thierry Meusnier	St Maur

Mobilité

Tous éco mobiles !

Animations scolaires « sensibilisation à l'éco mobilité »

En octobre 2023, s'est déroulé le challenge de l'écomobilité scolaire.

Les élèves de 14 classes du territoire réparties dans 5 écoles se sont mobilisés pour encourager la mobilité active ou douce sur les trajets domicile-école.

En ces mois de février et de

mars 2024, la Communauté de Communes du Plateau Picard :

- A récompensé chaque élève participant en se déplaçant dans chaque classe et en lui **remettant un diplôme** suivant le classement obtenu (diplôme de la classe la plus éco mobile, diplôme de la meilleure progression ou diplôme de participation).



- A financé dans chaque classe participante **une animation « sensibilisation à l'éco mobilité »**. La sécurité routière est largement abordée.

Ces temps d'échanges et de partage avec les enfants autour de la mobilité sur le territoire sont un pas de plus pour notre environnement et pour leur santé !

Mai à vélo



Chaque année, le mois de mai devient celui de la fête du vélo.

Cet évènement a pour objectif d'encourager petits et grands à la pratique du vélo et de faire découvrir ou redécouvrir les nombreux avantages de la bicy-

clette. Cette année la Communauté de Communes du Plateau Picard a décidé de participer à cet évènement national en vous proposant différentes animations sur son territoire : un challenge durant l'intégralité du mois de mai pour inciter à la pratique du vélo. Les plus motivés seront récompensés !

à retenir :

Samedi 25 mai de 14H à 17H lors du festival de printemps : une animation vélo smoothie et une vente mobilité et sports.

Ces animations sont réalisées avec la recyclerie du Plateau Picard !

Territoire

Zoom sur le Schéma de Cohérence Territoriale

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale se poursuit !

Vous avez été invité à participer à trois réunions publiques en novembre 2023. Ces réunions portaient sur le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) qui définit les objectifs de développement et d'amé-



nagement du territoire à un horizon de 20 ans. La lettre SCot n°2 va prochainement être distribuée dans toutes les boîtes aux lettres du territoire.

Vous souhaitez revoir la présentation ? Vous n'avez pas pu participer ? Vous n'avez pas reçu les lettres d'informations ?

Bon à savoir :

Dans la rubrique documents sur le site internet de la Communauté de Communes, vous avez accès à tous les documents de communication qui ont été diffusés depuis le début des études <https://www.plateaupicard.fr/institution-et-compétences/scot>

Revue de Plateau

Vos sorties sur le territoire d'avril à juin

Lundi 1^{er} avril

Maignelay-Montigny,

Thé dansant organisé par Ensemble & Solidaires (UNR-PA) à 14h30 à la salle Marcel Ville. Animé par L'orchestre Hervé Deloyen. Entrée 10 € pâtisseries et boissons sur place. Renseignements et inscriptions au 06 64 43 09 15

Tricot

Deuxième Tour de la Choule.

Les hommes célibataires affrontent dans la grande rue les hommes mariés. départ mairie 16h30. Le lancement à 17h, place du Cail. La manifestation sera accompagnée de ses tambours. S'ensuivra à la salle intergénérationnelle l'ouverture d'une buvette et des animations autour de l'orgue de barbarie, une boîte photomaton. Venez nombreux pour assister à ce traditionnel événement culturel.



Vendredi 5 avril

Saint-Just-en-Chaussée

Les rendez-vous du terroir. Des produits locaux : fromages, viandes, fruits et légumes, farine, miel, tisanes, jus de pomme, cidre, bières, truites...16h30, place de la gare.

Samedi 6 avril

Wavignies

Concours de belote par équipe. Inscription dès 13h15 10 € par joueur. Récompense en carte cadeau Leclerc, 1^{ère} équipe carte cadeau de 80 €; 2^{ème} équipe carte cadeau de 60 €; 3^{ème} équipe carte cadeau de 40 €. Tombola 5 tirages, 1^{er} tirage carte cadeau de 25 €, 2^{ème} tirage carte cadeau de 15 €, 3^{ème} tirage carte cadeau de 10 €. Buvette et restauration. Tél 03 44 78 64 42 ou 06 88 80 93 85

Samedi 6 avril

Wavignies

Années 80. Salle de l'Agora. Les plus grands tubes d'Eddy Mitchell et les plus grands succès de la chanson française interprété par Topaze. A partir de 21h30. Années 80 avec DJ. Ambiance assurée. Entrée 10 € sur réservation. Buvette et restauration. (Croque monsieur, crêpe, sandwich) 03 44 78 64 42 ou 06 88 80 93 85.

Dimanche 7 avril

Wavignies

Loto spécial carte cadeau salle de l'Agora. Ouverture des portes à 12H.1680 € en carte cadeau Leclerc. 23 tirages en carte de 30, 50, 60, 80, 100 et 200 €. Tombola. Loto Chinois. Cocorico, Loto de la chance, Mini Bingo. 2 € le carton, 10 € les 6, 16 € les 12. 4 € le carton spécial rose. 1 carton offert à tous. Buvette & Restauration. 03 44 78 64 42 ou 06 88 80 93 85



Mercredi 17 avril

Saint-Just-en-Chaussée

Atelier Bien vieillir "le sommeil" de 10h à 12h.



A la résidence autonomie seniors "La Compassion", 10 rue des Vignes. Pour les 55 ans et +. 2 autres ateliers sont prévus pendant lesquels vous aborderez : le fonctionnement du sommeil et son importance, les maladies associées au sommeil, les ennemis du sommeil, les gestes et les attitudes pour bien dormir, les conseils de prévention. Renseignements : d.legay@cc-plateaupicard.fr ou 03 44 77 38 77

Mardi 9 avril

Maignelay-Montigny



Théâtre "Les chaises" à 19h30.

Compagnie Macartan. Un monument de théâtre, un texte fort et intemporel par des interprètes de haut vol ! Cette farce tragique met en scène un couple uni dans un quotidien d'ennui et de frustrations qui décide de recevoir, comme une ultime fête. Ils se retrouvent face à la foule invisible et se redécouvrent. Le rythme est primordial dans tout théâtre et celui des Chaises est frénétique, avec l'énergie du désespoir, l'envie d'y arriver vite, tel le tourbillon des arrivées des invités et de toutes ces chaises vides, qui s'ajoutent

toujours et encore à la solitude de ce couple et de leur parole perdue pour toujours. La lumière, le son, et pour tout décor des chaises de toutes tailles, voilà les seuls éléments afin de raconter cette histoire pleine de toutes les couleurs, passant sans arrêt de la comédie pure à la tragédie assumée.

De : Eugène Ionesco. Mise en scène : Thierry Harcourt. Jeu : Frédérique Tirmont et Bernard Crombrey. Production : Compagnie Macarta. Coproduction : Comédie de Picardie, Théâtre du Lucernaire - Paris, Théâtre Montansier - Versailles. Soutiens : ADAMI, Arts Live Entertainment. Dès 12 ans. 1h10. Gratuit, sur inscription

Samedi 27 avril

Le Plessier-sur-Bulles

Balade printanière au Cul de Lampe. Accompagnés de l'animateur du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, venez découvrir l'une des plus belles et plus anciennes junipérais de l'Oise et participez aux suivis de l'Anémone pulsatille et des lézards. De 14h à 17h. Prévoir des chaussures de marche. Verre de l'amitié offert (prévoir gobelet). Organisé par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France en partenariat avec la Commune. Inscription auprès du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France au 03.22.89.63.96 ou reservation@cen-hautsdefrance.org

Mercredi 1^{er} mai

Tricot

Brocante organisée par l'association jeunesse et loisirs de 6H30 à 19H, restauration sur place. 2 euros le mètre particulier. Place des fêtes. Renseignements 06-64-82-48-79 ou linarda@orange.fr



Vendredi 3 mai

Saint-Just-en-Chaussée

Les rendez-vous du terroir.

Des produits locaux : fromages, viandes, fruits et légumes, farine, miel, tisanes, jus de pomme, cidre, bières, escargots, truites... 16h30, place de la gare.

Dimanche 12 mai

Méry-la-Bataille

Rassemblement motos voitures US et Cox. Iguane club 23^e édition. Place des fêtes. De 9h à 19h. 3 €. gratuit pour les - de 12 ans. 11h30 balade dans le canton (30kms) 15h et 17h30 cascades motos titane team acrobatie, 16h30 combats médiévaux teutonic order, Stands, buvette, restaurations sur place. 06 08 48 94 03. www.iguaneclub.com

Dimanche 19 mai

Domfront

Brocante organisée par la mairie . Rue de Godenvillers.

Lundi 20 mai

Maignelay-Montigny

Thé dansant organisé par l'association *Culture Jeunesse et Sports*. 10 € l'entrée. Animé par Guillaume Pruvost. Buvette et restauration sur place. Renseignement et réservation : Farida 06 33 93 20 21 ou Patrick 06 01 46 47 29

Mercredi 22 mai

Saint-Just-en-Chaussée

Atelier bien vieillir "cap bien être". Résidence autonomie "La Compassion". Gratuit au + de 55 ans. Renseignements : d.legay@cc-plateaupicard.fr ou 03 44 77 38 77

Dimanche 2 juin

Erquinvillers

Vide-greniers. Particuliers, 2 €, professionnels, 4 €. Buvette et restauration sur place, environ 70 exposants. Exposition de mobylettes anciennes. Informations au 06 99 07 96 48 ou secrétariat de Mairie.

Montiers

Brocante

Vendredi 7 juin

Saint-Just-en-Chaussée

Les rendez-vous du terroir. fromages, viandes, fruits et légumes, jus de pomme, cidre, bières, truites...16h30, place de la gare.

À ne pas rater

FORUM DE L'EMPLOI DE LA FORMATION ET DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE
JEUDI 18 AVRIL 2024 DE 9H30 À 13H00
TENNIS COUVERT ROUTE DU PLESSIER SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE
 Organisé par : En partenariat avec :
 www.mlrp.org | Munissez-vous de plusieurs CV | ENTRÉE LIBRE - OUVERT À TOUS | 03.44.78.72.00

À ne pas rater
1 MOIS 1 SPORT
CINÉ - DÉBUT
JEUDI 16 MAI A 20H00
CINÉMA JEANNE MOREAU SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE
4€
la grande Boucle
 LES PLUS BELLES VICTOIRES NE SE GAGNENT JAMAIS SEUL.
 TÉMOIGNAGE DE Eddy Seigneur coureur cycliste français. Quatre fois champion de France du contre-la-montre, champion de France sur route et vainqueur de la dernière étape du Tour de France 1994.
 ANIMÉ PAR DIDIER FÈVRE GRAND REPORTER PHOTOGRAPHE SPORTIF
 EXPOSITION SUR L'HISTOIRE DU CYCLISME EN PLATEAU PICARD

LES ROUTES DE L'OISE
 Épreuve cyclosportive nationale
40ème Édition
18,19 et 20 MAI 2024
 3 étapes en ligne
 1 contre-la-montre
 BEALVAIS
 MAIGNELAY-MONTIENV
 FEUQUIÈRES
 FORMERIE
 CREVECOEUR LE GRAND
 GRANDVILLIERS
 Les Routes de l'Oise
 lesroutesdeloise.fr
 INTERSPORT
 Région Hauts-de-France
 oise

12^e RALLYE RAID SPORTIF
du Plateau Picard
le 1^{er} & 2 Juin 2024
 Rendez-vous au Gymnase municipal de S' Just en Chaussée où plus de 200 bénévoles vous accueilleront pour un "24h CHRONO" de 24 épreuves de 14h à 14h avec 72 équipes de 3.
 Tarif : 180 euros par équipe de 3 (dossard, maillot, repas du soir, petit déjeuner, musette inclus).
 Acrogym, Canoë, Tennis de table, Tir à la carabine, Biathlon, fléchettes, Golf, Badminton, Force, Basket, Pétanque, Corde à sauter, Escalade, Relais 2x200, Tir à l'arc, Orientation de nuit, Poids, Longueur, Football, Orientation mémo, Rameur, Cross ekiden, Course au lièvre, Vtt, Run and bike.
 + d'infos sur <http://rallyeraidstjust.e-monsite.com/>

Festival de printemps : la culture sort les muscles

Organisé par la communauté de communes, le traditionnel festival de printemps du Plateau Picard se déroule cette année à Wavignies, Place de l'Agora, du 24 au 26 mai.

Cette édition ne dérogera pas à la règle en offrant une programmation riche, familiale, pluridisciplinaire, accessible à tous et gratuite. Au menu, spectacles, déambulations artistiques, ateliers et animations, balade contée, concerts et un espace de découverte de jeux picards.

Année olympique oblige, le festival de printemps soigne son cardio et mêle le sport à la culture grâce à une programmation augmentée de rendez-vous exceptionnels :

- L'association locale des amoureux de la photographie "Les Lumières Picardes" présente une exposition montrant les habitants du Plateau Picard dans leurs pratiques sportives. A cette occasion, les associations sportives pourront venir présenter leur sport et leur association durant le week-end.
- La Recyclerie organise



une vente spéciale « sport & mobilité », venez acheter votre matériel !

- Retrouvez des animations dans le cadre de l'opération "mai à vélo" (voir en page 15) !

Après le succès de l'année dernière, le marché artisanal d'art fait son retour et met en valeur le travail et le savoir-faire d'artisans

locaux, acteurs du patrimoine culturel immatériel du Plateau Picard.

Restauration sur place prévu par des food-truck.

Repas du vendredi soir organisé par le Comité des fêtes de Wavignies à réserver au 06.20.65.46.97 avec au menu : cochon de lait, pommes de terre, haricots verts + une boisson pour 25€

Infos pratiques

Communauté de Communes du Plateau Picard

adresse postale :

BP 10 205

60132 Saint-Just-en-Chaussée CEDEX

Espace De Baynast

(Accueil, culture, ressources humaines, petite enfance, finances, informatique, habitat, urbanisme, communication, mobilité, économie, tourisme)

Tél. : 03 44 78 70 02

140, rue verte

60 130 Le Plessier-sur-Saint-Just

accueil@cc-plateaupicard.fr

Pôle Environnement

(Eau, déchets ménagers, assainissement, voiries...)

Tél. : 03 69 12 50 70

rue Sarraill

60 130 Saint-Just-en-Chaussée

environnement@cc-plateaupicard.fr

Crèches

Saint-Just-en-Chaussée

Du lundi au vendredi de 7h30

à 18h30 (sauf mercredi 18h)

Maignelay-Montigny

Du lundi au vendredi de 7h30

à 18h30 (sauf mercredi 18h)

Recyclerie du Plateau Picard

ZI Sud / Rue Sarraill

60 130 Saint-Just-en-Chaussée

Tél. : 03 69 12 50 70

Magasin ouvert le mercredi

de 14h à 17h (hors vacances

scolaires) et le samedi de

9h à 12h & de 14h à 17h

Déchetteries du Plateau Picard

du 1^{er} mars au 31 octobre

Maignelay-Montigny

Tél. / fax : 03 44 51 49 90

Lundi, mercredi et

jeudi de 14h à 18h

Vendredi de 8h à 12h

et de 14h à 18h

Mardi et samedi de 9h

à 12h et de 14h à 18h

Saint-Just-en-Chaussée

Tél. / fax : 03 44 19 51 03

Lundi de 8h à 12h

Mardi et jeudi de 9h à 12h

Mercredi, vendredi et samedi

de 9h à 12h / 14h à 18h

Bulles

Lundi et mercredi de 14h à 18h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

La Neuville-Roy

Lundi et mercredi de 14h à 18h

Vendredi et samedi de 9h

à 12h et de 14h à 18h

Journal édité par la Communauté de

Communes du Plateau Picard • Directeur

de la publication : Olivier De Beule •

Rédacteur en chef : Geoffrey Fumaroli

• Responsable communication : Hassan

Sadi • Ont participé à ce numéro : Léa

Lepère, Hassan Sadi, Adrien Duhauffour,

Delphine Legay, Sandra Cholet, Julien

Dupetit, Baptiste Casoli, Fanny Barré,

Joëlle Chaumette, Angélique Vervaeke,

Laurence Rivière, Camille Buralat,

Sandrine Bornsiak, Milène Brochet,

Sarah Wolfs. • Conception/mise en page:

Créative infographie • Photographies :

CCPP, Freepick, Envato • Imprimé sur papier

recyclé par Polyservices • Diffusion :

AITT • Dépôt légal à parution • ISSN :

2101873 • Tirage : 13 100 exemplaires •